

CHOISIR DES EQUIPEMENTS ADAPTES

Améliorer la performance générale et en particulier énergétique de la construction, oblige, dès les premières phases de conception du projet, à **déterminer par quels moyens humains et techniques, ces performances peuvent être améliorées et de définir des objectifs quantifiés.**

Par performance générale, on entendra la qualité environnementale du projet, c'est-à-dire son niveau d'économie d'énergie, l'utilisation de filières économiquement responsables, la mise en œuvre de matériaux sains, garantissant au maximum la qualité de l'air intérieur.

Il s'agira en premier lieu:

- de promouvoir des acteurs locaux et des filières engagées dans une démarche de développement durable. Cette disposition permet à la construction d'être acteur de l'économie locale, tout en minimisant le bilan carbone du projet, par la réduction de l'impact du transport.
- d'accompagner les changements étiques du secteur de la construction en affirmant une demande exigeante mais raisonnée au regard des contraintes locales. Par exemple, un matériau dit « sain » : le liège peut avoir une empreinte environnementale moins intéressante qu'un produit PSE (polystyrène) issu de filières de recyclage, et produit localement.
- de promouvoir les économies d'énergie et l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- de favoriser les apports énergétiques économiques, diversifiés, suffisants et respectueux de l'environnement.
- d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables (l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'énergie éolienne, la chaleur de l'environnement, l'énergie tirée de la biomasse (y compris le bois) et des ordures, ainsi que l'énergie hydraulique).

La performance environnementale reste donc liée principalement :

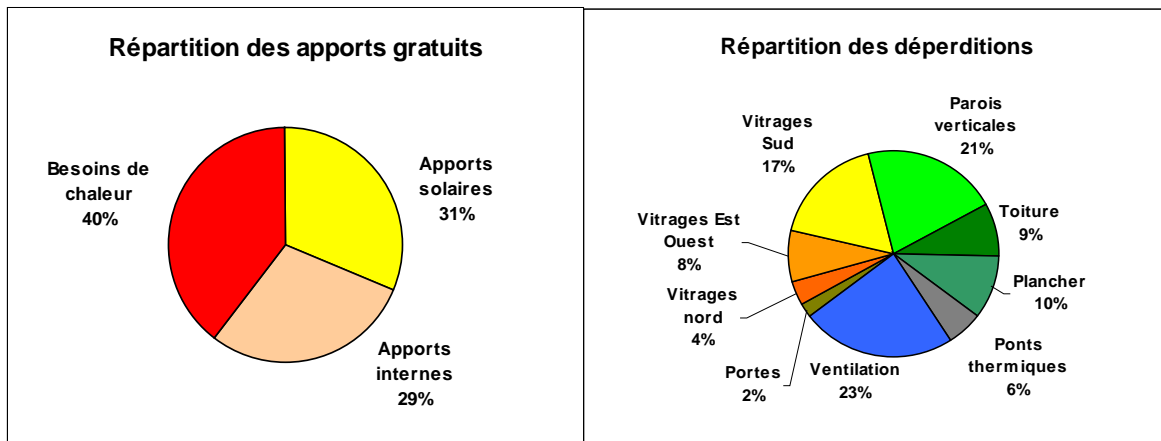
- à la mise en place de partenariats avec des acteurs industriels et artisans intéressés par une démarche de développement durable
- au soutien, par la demande, de la mise sur le marché de produits et systèmes économiquement, socialement et écologiquement responsables.

La performance énergétique, défi n°1, retiendra les principes suivants :

- L'énergie doit être utilisée de manière économique.
- Les mesures visant à économiser l'énergie doivent tendre à réduire les nuisances.
- Le coût de ces mesures doit être économiquement supportable, et **ne pas être disproportionné par rapport aux économies visées.**

Déterminer les besoins en énergie de l'habitation :

- Les gains solaires
- Les apports internes
- Les déperditions de l'enveloppe
- Les pertes par ventilations



Prouver la performance passive et naturelle pour adapter au plus juste les équipes :

→ par la performance ponctuelle des surfaces selon leur nature (vitrage, murs, toiture, plancher...)
 et

→ par la performance globale de l'ensemble de l'enveloppe, qui induit ponctuellement des exigences moins sévères, permettant ainsi de prendre en compte d'autres contraintes essentielles au projet : l'esthétique architecturale et la personnalité des usagers.

Par exemple, on ne renoncera pas, pour des raisons thermiques, à l'ouverture d'une baie vitrée à l'ouest lorsque celle-ci s'ouvre sur un paysage ou permet de se protéger de vis-à-vis. La conception architecturale et thermique devront composer pour un projet privilégiant avant tout la qualité du cadre de vie.

